

Référent-e lutte contre les violences

Objectif(s) de la formation :

- Savoir identifier une situation de violence/discriminante
- Savoir écouter et accompagner une victime
- Connaître les outils à disposition pour la prise en charge de la victime
- Savoir communiquer à l'équipe de la structure/appliquer les procédures obligatoires

Contenus et déroulé

- **Module 1 : Discriminations et bizutage – Distanciel – 2 heures**
Définitions – Chiffres et cadre juridique – Evaluation (Questionnaire)
- **Module 2 : Violences sexistes, sexuelles / Violences psychologiques et physiques – Distanciel – 3 heures**
Définitions – Chiffres et cadre juridique – Evaluation (Questionnaire)
- **Module 3 : Procédures de signalement – Distanciel – 2 heures**
Les différents signalements et leur procédure (Public mineur et majeur) – Evaluation (Questionnaire)
- **Module 4 : Signes d'alertes – Les repérer, savoir questionner, apporter des réponses et un soutien approprié aux victimes – Distanciel – 3 heures**
Les différents signes – Le questionnement – L'écoute active et bienveillante – Identifier ses limites et réorienter – Evaluation (Questionnaire)
- **Module 5 : Applications pratiques – Présentiel – 4 heures**
Synthèse des différents modules et mises en situation sur les différentes violences – Analyser et ajuster sa posture – Evaluation (mise en situation)

Les temps de formation en distanciel se dérouleront en synchrone avec l'intervenant-e – Plateforme Teams

Type de public

Cette formation s'adresse à :

- Dirigeant-e de structure, responsable RH, membres du CSE, encadrant-e sportif-ve, toute autre fonction bénévole ou salariée.
- Toute personne désireuse de prévenir les violences et d'accompagner les victimes.

Compétences et débouchés

- Prévention des violences en milieu professionnel ou en structures accueillant un public mineur.
- Amélioration des conditions de travail, bien-être et protection du personnel et des pratiquant-es.

Prérequis

Pas de niveau minimum exigé.

Un ordinateur avec une caméra et une connexion internet pour les modules en distanciel.

Sanction

- Délivrance d'une attestation de fin de formation.
- Délivrance d'un certificat référent-e lutte contre les violences (sous réserve d'avoir réalisé et validé l'ensemble des modules).

Date(s) de la formation

- Module 1 : mardi 8 avril 2025 de 15h à 17h
- Module 2 : mardi 15 avril 2025 de 15h à 18h
- Module 3 : mardi 29 avril 2025 de 15h à 17h
- Module 4 : mardi 6 mai 2025 de 15h à 18h
- Module 5 : 15 mai 2025 à Paris (après-midi)

Date limite d'inscription

12 mars 2025.

Merci de nous contacter si vous souhaitez vous inscrire mais que la date limite est passée.

Modalités d'inscription à la formation

- Inscription en ligne : [Questionnaire de préformation et inscription](#)
- Inscription validée à la réception du paiement et de la convention signée.

En cas de prise en charge (exemple : OPCO), il faut envoyer à la FFCU la confirmation de prise en charge de la formation.

Tarif(s) de la formation

- Membre d'un Club Universitaire :
Bénévole : gratuit (la formation est prise en charge par la FFCU),
Salarié-e : 200 € (les frais peuvent être pris en charge par votre OPCO, ou la FFCU selon les cas. Contactez-nous pour plus d'informations).
- Autre :
Bénévole : 200 €
Salarié-e : 250 € (les frais peuvent être pris en charge par votre OPCO. Contactez-nous pour plus d'informations).

Financements possibles

- Prise en charge par la fédération pour les bénévoles de la FFCU.
- Financement via fonds publics ou mutualisés pour les salarié-es (OPCO, Etat, Régions, France Travail, etc. ...).
- Prise en charge personnelle pour les bénévoles ou par votre OPCO si vous êtes salarié.es extérieur.es à la fédération.

Contact

Téléphone : 09.73.89.62.16. Mail : formation@ffcu.fr

Ressources

Site internet de la FFCU sur la formation : uncu.fr/formation.

Informations

Vous êtes en situation de handicap, contactez notre référent handicap à handicap@ffcu.fr.

Vous souhaitez plus d'informations pour votre projet de formation, contactez-nous à formation@ffcu.fr